

Livret d'accueil maternelle

Année scolaire 2022-2023

École Les Ardoisières

21 rue des Ardoisières 35600 STE MARIE

ecole.0352766s@ac-rennes.fr

02 99 72 11 95



Mot introductif	p.1
Informations pratiques	p.2
Les personnes travaillant au sein de l'école	p.4
Les différents lieux de l'école	p.5
Comment préparer cette première rentrée ?	p.7

Bienvenue à vous et à vos enfants !

Votre enfant s'apprête à faire sa première rentrée scolaire et nous sommes heureux de l'y accueillir.

Son entrée en maternelle marquera sa première expérience avec l'école.

Votre enfant y fera de nouvelles rencontres, de nouvelles découvertes.

Des activités motrices, langagières, mathématiques, logiques, artistiques, scientifiques rythmeront ses journées.

Il y développera son autonomie ainsi que l'apprentissage de la vie de groupe.

Comme toute collectivité, l'école possède un règlement intérieur qui définit les droits et les devoirs de chacun et les principales règles à respecter. Il vous sera distribué après la rentrée mais vous trouverez sur la page suivante des informations essentielles extraites de celui-ci.



Informations pratiques

Horaires

Respecter les horaires est important pour votre enfant mais aussi pour le bon fonctionnement de l'école.

Le temps scolaire :

- le matin : de 8h45 à 12h00
- l'après-midi de 13h30 à 16h15

Lors des entrées, les portes ouvrent 10 minutes avant le début de la classe.

Le temps périscolaire :

- Horaires garderie :
 - le matin : 7h30-8h35
 - le soir : 16h15-18h30
- La cantine : 12h-13h20

➤ Sécurité des enfants et responsabilité des parents

- En début d'année les parents remplissent **une fiche de renseignements** où figurent les noms et numéros de téléphone des personnes à joindre en cas d'urgence. Il est indispensable de nous informer de toute modification de ces données en cours d'année.
- Une **attestation d'assurance** responsabilité civile et individuelle accident devra être fournie pour l'année 2022/2023.

➤ Équilibre alimentaire

- Il est important que votre enfant vienne à l'école en ayant pris un petit déjeuner équilibré, le repas en cantine n'étant servi qu'à partir de 12h.

➤ Communication avec les familles

- A la rentrée, chaque élève aura un **cahier de liaison**. Dans ce cahier, figurent toutes les informations essentielles à la vie de l'école et de la classe. Il est important de consulter ce cahier chaque soir.
- En début d'année scolaire, **une réunion d'information** est organisée dans chaque classe.
- Pour rencontrer les enseignants, vous pouvez prendre **rendez-vous** avec eux par le biais du cahier de liaison.
- Toutes les absences doivent être signalées et justifiées.

➤ Santé et bien-être des enfants

- Les enfants doivent être en bonne santé pour venir à l'école.
- L'école n'est pas autorisée à donner des médicaments aux enfants.
- En cas de maladie chronique, prendre contact avec la directrice pour envisager la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et avec le médecin scolaire.

➤ Qu'est-ce que le Conseil d'école ?

- Le Conseil d'école est composé du directeur et des enseignant(e)s de l'école, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves (élus lors des élections ayant lieu en octobre), du délégué départemental de l'éducation nationale.
- Il se réunit au moins une fois par trimestre. Le conseil d'école adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.
- A l'issue de chaque conseil, un compte rendu est rédigé et mis à la disposition des familles.

➤ Calendrier scolaires 2022/2023.

(sous réserve de modifications)

Rentrée des élèves	Le 01 septembre 2022
Vacances de la Toussaint	Fin des cours le 22 octobre 2022 Reprise le 7 novembre 2022
Vacances de Noël	Fin des cours le 17 décembre 2022 Reprise le 3 janvier 2023
Vacances d'hiver	Fin des cours le 11 février 2023 Reprise le 27 février 2023
Vacances de printemps	Fin des cours le 15 avril 2023 Reprise le 2 mai 2023
Pont de l'ascension	Fin des cours le 17 mai 2023 Reprise le 22 mai 2023
Vacances d'été	Fin des cours le 7 juillet 2023

Les personnes travaillant au sein de l'école

La directrice

Nom : Mme Cros Naomi

Un jour de présence dans son bureau défini en début d'année.

Préférence pour la prise de contact, de rendez-vous ou pour signaler les absences.

Les adultes sur les temps scolaires en maternelle :

Les enseignantes : Céline Panay et Clotilde Epié

Les ATSEM* : Christelle Blanchard et Karine Morice

Les adultes des temps périscolaires

Coordonnées des personnes référentes des temps périscolaires : garderie et cantine

Mme JOURDAN-DANIEL Muriel et Mme GEORGET Marine

02 99 72 66 93 / 06 42 73 84 95

enfance.jeunesse@sainte-marie35.fr

n° de la cantine (12h-13h30) et de la garderie (7h30-8h35/ 16h15-18h30) : 02 99 72 11 37

-
- *ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles. Ils/elles sont employé(e)s par la mairie. Leur rôle est d'assister les enseignant(e)s lors des activités de classe ou en dehors : assistance aux ateliers de travail, préparations matérielles, rangement des ateliers, soins corporels aux enfants, entretien des locaux...*
-

Une activité en classe de maternelle



La salle de motricité



La cour de récréation



Le dortoir

La cantine



Comment préparer cette première rentrée avec votre enfant ?

➤ Avant la rentrée

- Montrez-lui sa future école, faites le chemin avec lui, parlez-lui de l'école.
 - Préparez avec lui ce dont il aura besoin pour l'école :
 - un cartable contenant : un change, son doudou.
 - ses affaires pour la sieste : duvet, oreiller si besoin
 - une gourde remplie d'eau marquée à son nom
 - une boîte de mouchoirs
 - Prévoir des vêtements pratiques pour qu'il puisse être autonome et à l'aise dans les activités quotidiennes.
- N'oubliez pas de marquer son prénom et son nom sur ses vêtements.



➤ Le jour de la rentrée

- Accompagnez-le.
- Laissez-le venir avec son doudou.
- Dites-lui où vous allez en le quittant, ce que vous allez faire, et qui viendra le chercher.
- Acceptez ses larmes s'il y en a, expression normale de son émotion, de sa peur de l'inconnu... Même si elles coulent fort, le plus souvent elles sèchent assez vite.
- Soyez à l'heure pour la sortie : c'est difficile pour un petit de voir arriver tous les papas et les mamans, et d'attendre...
- N'hésitez pas à parler avec la maîtresse si vous avez des questions, des inquiétudes...
- Donnez-lui le temps de s'adapter à l'école... Certains enfants ont besoin de temps pour accepter le changement.



Bonne rentrée à tous !